



NUMERO 98 Avril 2024

WILDAF NEWSLETTER

« AGIR POUR LES DROITS DE LA FEMME ET DE LA FILLE EN AFRIQUE »



AUSSI DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.WILDAF-AO.ORG



QUI LIT NOTRE NEWSLETTER ?

Le WILDAF-AFRIQUE de l'Ouest Newsletter est destiné aux membres du WILDAF-AO des quinze pays du réseau, à nos partenaires en Afrique, en Europe et en Amérique et à tous les défenseurs (es) des Droits de la Femme et des Filles en Afrique



Pas de progrès sans la pleine réalisation des droits des femmes !

Accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes » est le thème qui a rassemblé du 11 au 22 mars 2024, à New York au siège des Nations Unies, des gouvernements, des organisations de la société civile, des experts/tes et des militants/tes du monde entier...

P.4



EDITO

Apparue dans le contexte des mouvements sociaux au tournant du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe, la Journée internationale des droits des femmes encore appelé Journée Internationale de la Femme (JIF) a été officialisée par les Nations Unies en 1977...

P.3

APPEL A PROPOSITION DE CONTENU

Vous êtes membre du réseau WILDAF-Afrique de l'Ouest et désirez faire connaître votre association, vos activités, vos réalisations ? ou tout simplement souhaitez-vous partager une information.

Faites-nous parvenir votre texte (court ou long, peu importe ; c'est le contenu qui compte !) par le courriel. La date limite de dépôt des textes pour la prochaine parution est : **1^{ER} juillet 2023**

WILDAF-AO: Un réseau de plus de 500 organisations membres dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Benin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Niger, Nigeria Sénégal, Togo (réseaux nationaux), Sierra Leone, Mauritanie, Gambie, Cap vert (Points focaux)

WILDAF-AO

Women in Law and Development in Africa

Bulletin Trimestriel

SOMMAIRE

Editorial	3
Pas de progrès sans la pleine réalisation des droits des femmes !.....	4
Pouvoirs publics du Sahel, investissez dans les services essentiels pour réduire les inégalités....	6
Participation du WILDAF-AO aux activités parallèles de la CSW 68.....	11
- Les élues au service des politiques publiques contre la pauvreté des femmes et des filles.....	11
- Caucus des femmes africaines.....	12
- Participation politique des femmes en Afrique de l'Ouest : Accélérer l'égalité des sexes et l'autonomisation pour toutes et tous.....	13
JIF2024 : Rééquilibrer les écarts entre hommes et femmes.....	14
Le mouvement « Enfant pas épouse », renforcé en budgétisation sensible au genre et en technique de plaidoyer.....	17
Les femmes africaines sont 130 fois plus susceptibles de mourir de complications liées à la grossesse.....	18

WILDAF AFRIQUE DE L'OUEST

Newsletter

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON (Coordinatrice)
Nicole DAGAWA (Assistante Communication)

Toute reproduction, à but non commercial, des informations rédigées par WILDAF- Afrique de l'Ouest est autorisée, à condition que WILDAF-Afrique de l'Ouest soit mentionnée comme source pour toutes contributions dont il est auteur.

Pour tous renseignements, contactez WILDAF-AO :

Tel: (228) 22 61-26-79

Cel: (228) 92 47 90 00

Email :

wildaf@cafe.tg

wildaf@wildaf-ao.org

Publiée avec l'appui financier des partenaires de WILDAF-AO

« [Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme](#) »

Apparue dans le contexte des mouvements sociaux au tournant du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe, la Journée Internationale des Droits des Femmes encore appelée Journée Internationale de la Femme (JIF) a été officialisée par les Nations Unies en 1977.

Au cours des années, elle a pris une nouvelle dimension mondiale et est célébrée le 8 mars de chaque année. La JIF est une occasion de faire un bilan sur la situation des femmes et de rappeler que l'égalité des genres n'est toujours pas acquise. Elle constitue le point de ralliement des efforts coordonnés déployés pour exiger la réalisation des droits des femmes et leur participation au processus social, politique et économique. Elle est marquée de par le monde par de très nombreux événements et manifestations organisés par des associations, mouvements, pour célébrer les victoires et les acquis en matière de droits des femmes, mais aussi pour faire entendre les revendications, afin d'améliorer la situation des femmes. « [Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme](#) » est le thème retenu pour 2024.

En 2024, pourquoi, a-t-on encore besoin d'une Journée Internationale des droits des femmes ? Tout simplement parce que les femmes n'ont toujours pas les mêmes droits que les hommes dans un univers marqué par le patriarcat.

Bien que les actions menées en faveur des femmes et des filles aient permis d'enregistrer des progrès, ces actions restent insuffisantes face à l'urgence, à l'ampleur et la gravité de la situation. « Au rythme actuel, il faudra près de 300 ans pour atteindre l'égalité de genre. » indique une étude de ONU femmes.

300 ans avant d'atteindre l'égalité de genre !

À une époque où le monde est capable de faire des avancées technologiques fulgurantes, il faut **près de 300 ans pour atteindre l'égalité de genre** ; ce qui signifie que les droits des femmes reculent indéniablement. Cette régression est accentuée par des événements préjudiciables tels les conflits, les crises... **300 ans avant d'atteindre l'égalité de genre !**

300 ans, c'est le nombre d'années nécessaires pour atteindre l'égalité de genre, si nous ne réagissons pas,

300 ans, c'est autant d'années de discriminations et de violences pour les femmes et les filles du monde entier, si nous ne les soutenons pas,

300 ans, c'est plusieurs générations qui ont peu de chances de vivre dans une société où tout le monde peut effectivement exercer ses droits et jouir de ses libertés, si nous ne faisons pas de l'égalité des sexes une priorité,

Pire, en **300 ans**, entre les conflits, l'aggravation des effets du changement climatique, les crises humanitaires, la forte recrudescence de la pauvreté..., les inégalités de genre vont continuer d'empirer puisque les crises affectent les femmes et les filles de manière disproportionnée...

« [Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme](#) » comme le demande le thème de la JIF 2024 est désormais un impératif pour garantir les droits des femmes et des filles dans le monde et propulser le monde vers un avenir où tous les membres de la société pourront s'épanouir, et créer un monde de possibilités illimitées et d'autonomisation pour tou-t-e-s.

Autrement, comment les réalisations qui y sont accomplies peuvent-elles parler du monde, si les femmes qui constituent plus de la moitié de la population, n'y prennent qu'une part aussi minime ? Il faut donc investir.

En phase avec les exigences de la JIF, le thème prioritaire de la 68e session annuelle de la Commission de la Condition de la Femme (CSW68) : « **Accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes** » appelle également à investir pour éviter que les femmes ne soient laissées pour compte. L'égalité entre les hommes et les femmes doit être une priorité pour ne pas **attendre 300 ans !**

Gouvernements du monde, les Femmes vous demandent de prioriser [les financements intégrant la dimension de genre](#), d'accroître les dépenses publiques au soutien des services essentiels et de la protection sociale, de valoriser, de reconnaître et de prendre en compte la contribution vitale que les femmes apportent aux économies du monde entier, que ce soit par le travail rémunéré ou le travail domestique et de soins non rémunéré, de revoir les priorités pour stopper le recul mondial des droits des femmes et des filles afin d'accélérer de plus belle, les progrès en leur faveur . « [Investir en faveur des femmes : c'est accélérer le rythme](#) » pour ne pas **attendre 300 ans** .

Nous consacrons ce numéro de notre newsletter à la célébration de Journée Internationale des Droits des Femmes et à la participation du réseau à la 68^{ème} session de CSW qui s'est déroulé à New York du 11 au 22 mars 2024.

La rubrique « Nouvelles du réseau » vous relate les actions du réseau niveau régional et national.

Quant aux « Nouvelles d'Afrique », nous vous proposons un article sur les complications liées à la grossesse en Afrique.

[Bonne lecture à tout-e-s](#)

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

**Pas de progrès sans la pleine
réalisation des droits des femmes !**



« **Accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes** » est le thème qui a rassemblé du 11 au 22 mars 2024, à New York au siège des Nations Unies, des gouvernements, des organisations de la société civile, des experts/tes et des militants/tes du monde entier. Cette rencontre qui est la 68ème session annuelle de la Commission de la condition de la femme communément appelé CSW, est le plus grand rassemblement annuel des Nations Unies consacré à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

Le thème de la session fait écho à celui de la Journée Internationale de la Femme 2024 qui appelle à plus d'investissement afin d'accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes qui est en net recul : « **Au rythme actuel, il faudra près de 300 ans pour atteindre l'égalité de genre** » indique une étude de ONU- Femmes.

En effet, avec les différentes crises au quotidien, les conflits, l'insécurité et l'aggravation de l'impact du changement climatique, les séquelles de la crise sanitaire de la COVID 19, on assiste à un recul indéniable des droits des femmes et des filles dans le monde.

Aujourd'hui, le monde se trouve à un tournant crucial pour l'égalité des sexes. Selon ONU-FEMMES, Actuellement, 10,3 % des femmes à l'échelle mondiale vivent dans l'extrême pauvreté et sont plus pauvres que les hommes.

Les thèmes de la JIF et de la CSW 68 sont par conséquent, un appel à l'action afin que la réalisation de l'égalité de genre soit une priorité pour tous les gouvernements. Tant que la moitié de l'humanité ne peut pleinement, d'une part, contribuer aux progrès, et de l'autre bénéficier des progrès, sortir des crises

mondiales qui affectent de manière disproportionnée les femmes et les filles reste hors de portée. Les inégalités sont non seulement un frein à la croissance mais surtout elles empêchent les personnes pauvres d'améliorer leurs conditions de vie.

Aussi, les thèmes exhortent à revoir les priorités pour améliorer les conditions de vie des femmes et filles et en même temps, à répondre ensemble aux plus grands défis de notre époque.

A cet effet, les gouvernements, les organisations de la société civile, des experts/tes et des militants/tes du monde entier se sont réunis lors de la CSW68, pour convenir de mesures et d'investissements qui pourront mettre fin à la pauvreté des femmes et faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde.

Nous vous proposons un article de ONU femme sur la conclusion des travaux.

La Commission de la condition de la femme adopte un plan pour mettre fin à la pauvreté des femmes



© WFP/Evelyn Fey

La Commission de la condition de la femme (CSW68) a terminé les travaux de sa 68ème session vendredi au Siège de l'ONU, à New York, en adoptant un plan visant à renforcer le financement et les institutions pour éradiquer la pauvreté des femmes et des filles.

Le document final de la session, appelé aussi conclusions concertées, reconnaît que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accroître les ressources nécessaires à la lutte contre la pauvreté des femmes et des filles, a souligné ONU-Femmes.

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

La Commission a appelé à des réformes pour permettre aux pays de mobiliser et d'investir des ressources en faveur de l'égalité des sexes. Ces mesures comprennent l'allègement de la dette, la fiscalité progressive et la garantie que les ressources publiques sont allouées pour répondre aux besoins et aux droits des femmes et des filles.

Mobiliser des ressources financières publiques et privées

Les conclusions concertées recommandent de mobiliser des ressources financières auprès de sources publiques et privées, de renforcer l'architecture financière internationale, de veiller à ce que les processus budgétaires nationaux tiennent compte de l'égalité des sexes et de prévenir une fiscalité régressive qui a un impact disproportionné sur les femmes et les filles à faible revenu ou sans revenu.

Le document final note également que l'aide publique au développement doit être augmentée pour lutter contre la pauvreté des femmes et des filles.

La Commission de la condition de la femme a appelé à la mise en œuvre de politiques économiques et sociales sensibles au genre, y compris l'augmentation de la représentation, du leadership et de la participation des femmes dans les institutions économiques, l'application des normes fondamentales du travail pour garantir un salaire égal pour un travail de valeur égale, et la mise en œuvre de politiques visant à soutenir les entreprises appartenant à des femmes.



© RCO Mali/Alban Mendes

Le document final réclame un financement solide, flexible et pluriannuel pour les mouvements féministes et les organisations de défense des droits des femmes dirigés localement pour lutter contre la pauvreté.

Les conclusions concertées appellent à renforcer les capacités nationales de collecte et d'utilisation de données ventilées sur la pauvreté multidimensionnelle, et à adopter de nouvelles stratégies de développement en vue d'économies durables. Il s'agit notamment de renforcer les systèmes de protection sociale inclusifs et sensibles au genre et d'accroître les investissements dans l'économie des soins

afin de réduire la pauvreté en termes de temps et de revenus des femmes et d'élargir leurs possibilités d'emploi.

À l'échelle mondiale, 10,3% des femmes vivent aujourd'hui dans l'extrême pauvreté, selon le rapport présenté par le Secrétaire général des Nations Unies à la Commission. « Les progrès vers l'élimination de la pauvreté doivent être 26 fois plus rapides pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030 », a dit [António Guterres](#).



La Commission a également adopté une résolution sur le VIH-sida qui appelle à accroître les investissements dans l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles dans la riposte au VIH-sida.

Deux chefs d'État, trois vice-présidents, plus de 100 ministres et 4.800 représentants d'organisations de la société civile ont participé à cette 68^{ème} session.

La 69^{ème} session de la Commission de la condition de la femme se tiendra du 10 au 21 mars 2025 à New York.



Source : news.un.org

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

Pouvoir publics du Sahel, investissez dans les services essentiels pour réduire les inégalités



Le 14 mars 2024, s'est tenu au siège de la Francophonie à New York, un panel organisé par WILDAF-AO et Oxfam sous le thème « **Systèmes de protection sociale, accès aux services publics et infrastructures durables pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et filles** ».

En marge de la session annuelle, les organisations de la société civile, organisent des centaines d'événements parallèles pour partager des informations, traiter de diverses questions relatives aux droits des femmes, analyser la meilleure manière d'y répondre, mener des activités de plaidoyer et influencer les dialogues politiques en faveur de l'égalité des sexes.

C'est dans ce contexte que s'est tenu le 14 mars 2024, au siège de la Francophonie, le panel organisé conjointement par WILDAF-AO et Oxfam sous le thème susmentionné. Ledit panel s'inscrit dans le cadre du projet « **Sahel, à égalité : Renforcement des bonnes pratiques et des mobilisations citoyennes en faveur de politiques publiques adaptées à la réduction des inégalités au Sahel** » initié par Oxfam en 2021 pour renforcer la confiance entre l'Etat et les populations à tous les niveaux et réduire les inégalités au Sahel à travers un contrat social refondé dans 4 pays du Sahel à savoir le Sénégal, le Burkina-Faso, le Niger et le Tchad.

Afin de mieux comprendre et cerner les espaces des inégalités de genre au Sahel, Oxfam a élaboré une cartographie des services essentiels au Sahel.

Selon la récente cartographie élaborée par Oxfam, les inégalités d'accès aux services essentiels de qualité sont criardes dans les Etats du Sahel où 40% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les systèmes de santé et d'éducation de ces Etats sont confrontés à des défis persistants malgré les engagements pris et les efforts des gouvernements pour garantir des soins de qualité

et un accès équitable aux services de santé et d'éducation.

Des inégalités criardes

La cartographie indique :

- **Des Taux de mortalité maternelle** alarmants dans la région, avec par exemple 1 140 décès pour 100 000 naissances vivantes au Tchad, au Burkina Faso (315 pour 100 000) et au Sénégal (320 pour 100 000).
- **Des Besoins non satisfaits en contraception** : Près de 60% des femmes sahéniennes et 75% des adolescentes ont des besoins non satisfaits en matière de contraception, indiquant un accès limité aux services de planification familiale.
- **Une faiblesse du suivi médical pendant la grossesse** : 17% des femmes enceintes dans la région n'ont pas eu de suivi médical pendant leur grossesse, avec des disparités interrégionales fortes : 45% des femmes enceintes au Tchad contre 2% au Sénégal et 7% au Burkina Faso.
- **Des Accouchements sans personnel qualifié** : Plus d'un tiers des accouchements au Sahel se font sans la présence de personnel qualifié, augmentant les risques pour la santé de la mère et de l'enfant.
- **Une faiblesse dans l'Accès à l'eau potable** dans de nombreuses zones rurales, avec 67,3% au Burkina Faso, 62,5% au Tchad et 60,9% au Niger.
- **Un Manque d'accès à l'éducation** : Des millions de filles au Sahel sont non scolarisées, exacerbant les inégalités de genre et limitant les perspectives d'avenir des jeunes filles.

Aux enjeux de développement préexistants s'ajoutent d'autres crises, sécuritaire ou humanitaire et environnementale qui amplifient davantage les inégalités et les aggravent dans l'accès aux services essentiels surtout pour les personnes vulnérables telles que les filles et les femmes.

Face à cette situation alarmante, remédier aux inégalités à travers la refonte d'un contrat social est une question de justice et de survie des populations vulnérables surtout des femmes / filles souvent, premières victimes des inégalités.

Oxfam et ses partenaires parmi lesquels le WILDAF-AO ont mené par le biais du Projet Sahel à Égalité, des activités de mobilisation et de sensibilisation du public dans les pays couverts par le projet.

Susciter l'intérêt des pouvoirs publics à investir

À travers une série d'actions ciblées, allant des renforcements de capacités de jeunes activistes du Sahel aux campagnes de mobilisation et de sensibilisation au niveau national et communautaire et en ligne, le projet "Sahel à Égalité" a initié un mouvement d'ampleur pour mobiliser la communauté et surtout lancer aux pouvoirs publics un appel à l'action.

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

S'appuyant sur les données de la cartographie, le WILDAF-AO, en collaboration avec Oxfam a lancé le 12 juillet 2023, une campagne régionale de plaidoyer intitulée « Services essentiels de qualité pour tou-te-s : Il est temps ! ».



La Campagne régionale de plaidoyer pour l'accès aux services essentiels intègre la cartographie des services essentiels pour soutenir les messages clés et illustrer les défis à relever au Sahel afin de créer un environnement où les organisations de la société civile, les jeunes et les médias interagissent avec les acteurs étatiques en vue d'offrir de meilleurs services essentiels aux communautés les plus vulnérables, plus spécifiquement les femmes/filles.

L'objectif est d'interpeller les pouvoirs publics de la région du Sahel ainsi que les partenaires techniques et financiers sur l'urgence d'investir dans les secteurs sociaux pour réduire les inégalités, notamment les inégalités de genre.

Portée par WILDAF-AO et les jeunes filles leaders du Sahel, les actions menées en ligne comme sur le terrain, ont permis de sensibiliser les communautés autour de la campagne et d'exhorter les gouvernements du Sahel à investir davantage dans les services essentiels que sont l'éducation et la santé afin de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans la région.

Faire avancer les revendications

Afin de donner plus de visibilité à la campagne, WILDAF-AO et Oxfam ont saisi l'opportunité de la CSW 68 pour faire avancer les revendications au niveau mondial.



Le panel du 14 mars devait servir à sensibiliser et influencer les représentants des États du Sahel présent à la CSW68 sur la problématique par le biais de recommandations fortes. L'idée était d'obtenir l'adhésion et la contribution des organisations de la société civile (OSC) africaines et internationales en vue d'amener par des pressions supplémentaires, les États du Sahel et les partenaires techniques et financiers intervenant dans la zone, à répondre aux demandes de la campagne.

Organisé en format hybride, le panel de WILDAF et Oxfam a vu la participation de 64 personnes dont 34 participant-e-s en ligne via zoom. Étaient présent-e-s le Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-Homme, une forte délégation du Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance du Tchad, une délégation du Ministère de la Santé du Sénégal, une délégation de la Commissaire du Développement Humain et des Affaires Sociales de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) représenté la Directrice du Centre Genre de la CEDEAO et la Responsable des Programmes et de la Politique Genre. Étaient aussi présentes, d'autres délégations et associations féministes.

Dans leur allocution de bienvenue, Mme Kafui Adjamagbo-Johnson, Coordonnatrice sous régionale du WILDAF-AO et Mme Khar Ndiaye, Directrice OXFAM-Sénégal ont rappelé l'objectif du panel tout en précisant que le thème du panel était en phase avec les thèmes de la CSW68.



Se référant aux inégalités existantes, Mme Khar Ndiaye de Oxfam a expliqué que la pandémie de la COVID-19 a exacerbé les vulnérabilités préexistantes et a mis en évidence la nécessité urgente d'investir dans les services sociaux de base.

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

La situation risque de s'aggraver davantage si les Gouvernements des pays du Sahel continuent d'appliquer tête baissée les mesures d'austérité promues par les institutions financières internationales. Des alternatives progressistes, réalistes et réalisables existent-elle indiquée.

Elle a en outre insisté sur le rôle de la société civile qui a le devoir d'informer, sensibiliser et obtenir l'appui nécessaire pour que les demandes soient entendues et que des actions concrètes soient prises. « Il est temps d'exhorter les États du Sahel et les partenaires techniques et financiers à répondre aux besoins urgents de nos communautés, en investissant dans l'éducation, la santé, la protection sociale et en garantissant un accès équitable aux services essentiels pour tous, en particulier pour les femmes et les filles. Notre objectif est clair : donner une plus grande visibilité à notre campagne au niveau mondial et obtenir l'adhésion et la contribution des organisations de la société civile africaines et internationales » a déclaré la Directrice OXFAM-Sénégal pour conclure.

- **Aucun Etat du Sahel n'a atteint la norme de l'UA relative au budget de la santé et de l'éducation**



Selon Mme **Aminata Mbengue Diop**, Coordinatrice de la convention programme "Sahel à Egalité", les principaux résultats de la cartographie de l'accès aux services essentiels au Sahel indiquent qu'aucun pays n'a atteint la norme de l'UA qui est de consacrer 15% du budget national annuel à la santé et 20% à l'éducation. Seul le Burkina-Faso et le Sénégal l'avaient atteint en 2022, mais ont aussitôt régressé à cause de l'insécurité surtout au Burkina-Faso.

La crise de l'insécurité a entraîné une augmentation des dépenses militaires au détriment de celles des secteurs sociaux de base dont la santé et l'éducation. Par exemple en 2022, sur le budget total, 21.2% au Tchad et 12.4% au Burkina-Faso ont été consacrés aux dépenses militaires.

- **Les inégalités vécues par les personnes en situation de handicap**



Selon Mme **Dienaba Diallo**, au Sénégal, malgré l'existence d'une loi orientation sociale, les personnes en situation de handicap font face à divers obstacles. Notamment, -le problème d'accessibilité structurelle aux centres de formation et de santé, la non prise en compte des diversités en l'occurrence les non-voyants, les malentendants, les handicapés moteurs, les albinos, les personnes de petites tailles... sont autant d'obstacles que vivent les personnes en situation de handicap. Les besoins de ces personnes ne sont pas pris en compte et traités spécifiquement à chaque type d'handicap.

-l'indisponibilité des données statistiques ; l'effectif des personnes en situation de handicap n'est pas connu.

- le manque de moyen financier pour se procurer l'appareillage (béquilles, chaises roulantes, crèmes solaires...) constitue un défi majeur et permanent.

-enfin le cadre de vie ne prend pas en compte les sous-groupes handicap dans le groupe des femmes/filles.

- **La société civile face aux inégalités**

Mme **Clémence Houkanlo**, responsable des jeunes filles leaders de « Sahel à Egalité » au Niger a confirmé les inégalités vécues au Sahel. Elle a expliqué qu'au Niger, le secteur de l'éducation est marqué par la précarité des infrastructures scolaires, le faible taux d'inscription et un fort taux d'abandon scolaire,

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

le manque de latrines (81% des écoles du primaire ne disposent pas de sanitaires), le manque d'électricité dans 90% des écoles, les VBG et des problèmes d'insécurité persistant dans certaines zones rurales : c'est le cas de Tillabéri où plus de 900 écoles étaient encore fermées en début juin 2023.



Au niveau de la santé, la faible performance du système de santé liée à une insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières occasionne des taux élevés de morbidité et de mortalité et la fréquence des épidémies et autre situation d'urgence qui ont un impact négatif sur le secteur. Elle a en outre noté des inégalités dans l'accès aux services essentiels de santé pour certaines catégories de personnes, notamment les femmes et les jeunes, les migrants et les déplacé-e-s. La faiblesse du partenariat, de la coordination et de la collaboration intersectorielle en vue de mieux agir sur les déterminants de la santé, sont également de constants défis a indiqué **Clémence Houkanlo**.

S'agissant du Burkina-Faso, **Mme Amdiatou Sana**, mis l'accent sur la situation sociopolitique actuelle caractérisée par l'insécurité, les déplacés internes et l'exacerbation des inégalités manifestées par la déscolarisation des enfants et surtout des filles.

Face à cette situation, les filles leaders du WILDAF-AO ont mené diverses actions dans le cadre de la campagne régionale de plaidoyer pour l'accès aux services essentiels. Ces actions (diffusion des messages de sensibilisation à l'endroit des décideurs, organisation des séances d'information et de mobilisation des OSC, sensibilisation de masse), visaient à susciter l'intérêt des décideurs et du public sur la problématique mais aussi à exhorter ces acteurs à agir en vue de la réduction des inégalités.

Ces actions ont également permis entre autres de susciter l'intérêt de certaines OSC qui ont manifesté leur engagement pour l'action.

Des visites de plaidoyer aux décideurs sont également prévues dans le cadre de la campagne.



Se prononçant sur les actions et perspectives pour réduire les inégalités, Mme **Sif Host**, Présidente du groupe Egalité du Comité économique et social européen, a souligné le caractère intersectoriel, multidisciplinaire et intersectionnel de la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Elle a déploré l'absence des femmes aux postes clés de prise de décision dans tous les secteurs et notamment dans le domaine politique. Cette absence est un obstacle à la prise en compte des besoins spécifiques des femmes/filles.

Elle insisté sur le fait qu'il est nécessaire de garantir l'accès à l'éducation pour les filles en général, tout en accordant une attention particulière aux groupes de filles vulnérables telles que les filles handicapées et celles qui vivent dans des régions isolées.

Mme **Sif** a souligné l'implication de la société civile qui s'avère très importante pour faire face aux obstacles et créer un environnement agréable, des opportunités de travail, et de meilleures conditions de vie aux femmes et filles. Pour ce faire, les sociétés civiles du monde doivent collaborer et partager leurs connaissances et savoir-faire.

En réponse aux diverses interventions, **M. Fittouin Asbakreo**, Représentant de la Ministre de la femme et de la petite enfance du Tchad, a confirmé la véracité des inégalités présentées. Il a reconnu qu'au Tchad, les femmes surtout celles en milieu rural ne disposent pas d'infrastructures sociales adaptées et sont obligées de se prendre en charge. Le secteur informel, où les femmes sont majoritaires, ne dispose pas encore de protection sociale.

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement



Toutefois selon le représentant de la Ministre de la femme, un service intégré est disponible pour la prise en charge des violences basées sur le genre. Une coordination provinciale a été également créée pour des partages d'expériences en vue de faciliter la définition des solutions pour l'éducation et la scolarisation des filles. Il reste beaucoup à faire et d'énormes défis à relever au Tchad pour avoir un budget conséquent qui prenne en compte les besoins sexo-spécifiques des femmes/filles a-t-il conclu.

▪ Les efforts de la CEDEAO pour réduire les inégalités



Mmes **Sandra Oulate Fattoh**, la Directrice du Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG) et **Salimata Thiam**, Responsable des Programmes et de la Politique Genre ont présenté les efforts de la CEDEAO pour faire face aux inégalités à l'égard des femmes et des filles : Il s'agit du :

- Programme d'appui à la promotion des filles dans les secteurs de la formation spécialisée technique et professionnelle par l'octroi de bourses d'excellence à des filles brillantes mais issues de famille démunie encore appelé la bourse d'excellence initié en 2010 par le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG).

Le programme est présent dans les 15 pays membres de la CEDEAO et a pour objectif d'aider les filles de l'espace CEDEAO à obtenir une éducation de qualité, les compétences et le soutien dont elles ont besoin pour entrer dans un monde qui leur offre des opportunités pour aspirer à un développement durable. La bourse récompense les jeunes filles en situation difficile avec de bons résultats dans l'enseignement technique. Elle est attribuée aux frais de scolarité et aux exigences immédiates y afférentes à savoir le transport, les uniformes et les fournitures.

Pour la mise en œuvre effective du programme, le CCDG collabore avec les ministères en charge des questions de genre, les ministères de l'éducation et les ministères qui abritent les cellules nationales CEDEAO dans les États membres afin d'identifier et de sélectionner les filles qui sont dans la quête de ces nouvelles compétences (recherche agricole, biotechnologie, biologie moléculaire et toute autre formation spécialisée technique et professionnelle) ainsi que les structures capables de les accompagner.

- Le deuxième programme est relatif à la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, du jeune et de la personne âgée améliorée dans l'espace CEDEAO (SMNE). L'objectif du programme est de promouvoir la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, jeune et de la personne âgée dans l'espace CEDEAO.

Spécifiquement, il vise à contribuer à la réduction de la morbidité et mortalité maternelles et néonatales, à la réduction de la morbidité et mortalité infanto-juvéniles, à promouvoir la santé des adolescents et jeunes, et à promouvoir la santé de la personne âgée.

Suite à la présentation, les représentantes de la CEDEAO, ont félicité l'initiative de l'outil numérique de visualisation de la cartographie de l'accès aux services essentiels au Sahel et émis le souhait de collaborer avec Oxfam pour davantage développer cet outil afin de le rendre accessible aux États et aux organisations de la Société Civile de la Communauté.

La présence du Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG) et des OSC des pays ciblés constitue un point d'entrée pour la poursuite du plaidoyer. Les participant-e-s ont formulé des recommandations en vue de la lutte pour la réduction des inégalités relatives aux services sociaux de base.

Aux Gouvernants, les participant-e-s ont demandé de :

- Tenir compte de l'urgence de la situation pour respecter les engagements pris à Beijing et déclinés en stratégies et programmes nationaux depuis 1995.

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

-Accroître conséquemment les budgets dédiés à la santé et à l'éducation pour les femmes et filles dans leur diversité tout en œuvrant dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et de la sécurité qui ont des répercussions surtout sur les femmes et les filles.



Aux organisations de la société civile qui ont un rôle déterminant à jouer dans la lutte contre les inégalités,

- En plus des actions de plaidoyer et de sensibilisation, il est important de mobiliser les ressources tant externes et internes pour la réalisation des infrastructures de base dans les secteurs de l'éducation et la santé et la mise en place de mécanisme de résilience contre les effets du changement climatique, l'insécurité afin de réduire les obstacles à l'égalité entre femmes et hommes.
- Œuvrer à la représentativité effective et qualitative des femmes et des jeunes femmes aux postes de prise de décisions sur le plan politique, économique, sociale et promouvoir toute forme de modèle féminin en vue de la prise en compte des besoins sexo-spécifiques des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie.



Participation du WILDAF-AO aux activités parallèles de la CSW 68

Les élues au service des politiques publiques contre la pauvreté des femmes et des filles



Organisé le 12 mars 2024, à la Salle de la Représentation permanente de la Francophonie à New York, le panel de **Regard de Femmes** modéré par la Présidente, Mme **Michèle VIANÈS**, a porté sur le Thème : « **Les élues au service des politiques publiques contre la pauvreté des femmes et des filles** » Regards croisés France – Côte d'Ivoire – Québec,

Les intervenantes à la session ont réfléchi les problèmes rencontrés par les femmes élues, et les actions mises en œuvre par celles-ci pour améliorer les politiques publiques de réduction de la pauvreté au travers de thématiques suivantes :

- *Renforcer les femmes parlementaires dans leur action, par Mme Chantal SOUCY, Députée du Québec, Présidente du réseau femmes de l'APF ;*
- *Élues locales confrontées à la pauvreté des femmes en Tunisie : cas pratiques, Dr Soukaina BOURAOUI, Directrice exécutive de CAWTAR (membre du RF-EFH) et Présidente de la Fondation des femmes de l'Euro-méditerranée ;*
- *Quel rôle les parlementaires peuvent-elles jouer dans la réduction de la pauvreté des femmes ? par Mme Julie DELPECH, députée de la France, membre de la Commission des Affaires Étrangères, Secrétaire de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale ;*
- *Réduire la pauvreté et la précarité des femmes en France : l'habitat social, par Mme Carine DELAHAIE, Femmes Solidaires ;*

Suite aux interventions, les participant-e-s ont formulé des recommandations pour faciliter le travail des élues dans leurs actions de lutte contre la pauvreté :

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

1. Au vu du rôle crucial que jouent les élues dans la mise en œuvre des politiques publiques visant à lutter contre la pauvreté des femmes et des filles, leur leadership et leur engagement sont essentiels pour garantir des mesures efficaces et durables.

2. Afin de promouvoir des politiques inclusives et équitables qui répondent aux besoins spécifiques des femmes et des filles en situation de précarité, la sensibilisation et la mobilisation des élues sont des leviers importants

3. Il est nécessaire de renforcer la collaboration entre les élues, les acteurs de la société civile et les institutions publiques pour élaborer des stratégies concertées et cohérentes en faveur de la lutte contre la pauvreté féminine.

4. Les élues doivent être attentives aux voix et aux besoins des femmes et des filles marginalisées afin de garantir une approche intersectionnelle et inclusive dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques.

5-Enfin, il est primordial de soutenir et d'encourager la participation politique des femmes à tous les niveaux de décision pour assurer une représentation adéquate et une prise en compte effective de leurs intérêts dans les politiques de lutte contre la pauvreté.

Caucus des femmes africaines



Le 12 mars 2024, s'est tenu au Chapel Church Center (new York), le Caucus des femmes africaines organisé par le Réseau de développement et de communication des femmes africaines (FEMNET). La rencontre visait à mener des réflexions sur les revendications identifiées lors de la 3^e édition de #AfricaDisruptCSW68 (CSW68 AfriquePertube) sur le thème « **Récupérer la dignité des femmes et des filles en Afrique** », qui s'est tenu du 20 au 22 février 2024 à Yaoundé.

En prélude à la 68 session de la CSW, FEMNET, en partenariat avec l'ONG-CSW d'Afrique composé de Women for a Change Cameroon (WfaC) représentant l'Afrique Centrale,

Women in Law and Development (WILDAF) représentant l'Afrique de l'Ouest, Akina Mama wa Africa (AMWA) représentant l'Afrique de l'Est, et Women in Law in Southern Africa (WiLSA) représentant l'Afrique Austral, a organisé la 3^{ème} Edition de #AfricaDisruptCSW68.

La rencontre était pour les femmes africaines, un espace de réflexion et de discussion sur la pauvreté, le financement et les institutions. L'évènement a rassemblé des femmes et jeunes femmes de tout le continent, y compris les personnes handicapées. Il a été porteur de voix collective pour analyser les dures réalités de la pauvreté dans un monde patriarcal où la contribution des femmes et des filles est souvent négligée.



Les recommandations issues de cette session intitulées [La Déclaration de Yaoundé : L'Afrique perturbe la CSW 68 \(2024\)](#) demandent aux gouvernements africains de :

- accorder la priorité à l'égalité sexospécifique en renforçant les finances publiques et en rendant obligatoire la budgétisation sensible au genre dans tous les secteurs.

- repenser fondamentalement leurs politiques macroéconomiques afin de répondre aux besoins et aux aspirations des femmes et des filles, dans un contexte de polycrises en cascade

- Lutter contre la pauvreté, renforcer les institutions et le financement dans une perspective de parité de genre ce qui signifie qu'il faut s'attaquer aux décennies de fardeau de la dette et atténuer le surendettement en Afrique.

- Pour garantir un développement juste, inclusif et durable, les gouvernements africains et les partenaires au développement devraient rendre disponibles des investissements spécifiques, substantiels, prévisibles et pluriannuels qui touchent directement les militants communautaires de première ligne, les féministes et les mouvements dirigés par de jeunes femmes en Afrique.

Les délégués ont en outre exhorté les États membres de l'ONU à se joindre à leur plaidoyer et à appeler à une rotation du lieu de la CSW en vue de garantir un engagement significatif des femmes, des jeunes et des filles du sud et de renforcer leur inclusion dans les processus, politiques, cadres et décisions qui définissent leurs réalités vécues.

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

Au regard des recommandations formulées, Il s'agissait pour les participantes au caucus des femmes africaines de réfléchir sur comment exploiter les revendications pour leur mise en œuvre.



Les participantes ont recommandé de

- Mettre la pression sur les gouvernants pour le respect des engagements pris par rapport aux cadres juridiques internationaux, régionaux, sous régionaux et toutes les lois en faveur des femmes et des filles.
- Elles ont exhorté les femmes de tous les continents à s'unir pour faire entendre leurs voix dans les secteurs minoritaires.
- Le mot féminisme n'étant pas très accepté en Afrique. Il est nécessaire de trouver l'équivalent du mot « féminisme » dans les langues locales pour une meilleure compréhension et adhésion tant par les hommes que les femmes.
- Il est également important de publier les réalisations et célébrer les réussites et enfin utiliser les revendications issues de la rencontre comme outils de plaidoyer.

Qu'est-ce que **#AfricaDisruptCSW** ?

#AfricaDisruptCSW68 est une initiative menée par des femmes africaines qui cherchent à décoloniser la commission de la condition de la femme à New-york.

Au fil des ans, les femmes africaines ont exprimé leur inquiétude quant à l'absence d'inclusion dans la Commission de la condition de la femme (CSW) et dans d'autres espaces globaux, car elles continuent de faire face à des obstacles tels que les contraintes économiques et d'immigration, ainsi que les restrictions de capacité. Ces défis limitent leur représentation, leur participation et leur voix dans des espaces cruciaux où elles devraient être entendues

Dirigée par FEMNET, Africa Disrupt CSW fait partie des efforts des femmes africaines pour défier la CSW et a émergé pour répondre à la réduction continue de l'espace pour l'engagement des féministes et de la société civile lors de la session annuelle de la CSW à New York.

<https://femnet.org/wp-content/uploads/2024/05/The-Yoande-Declaration-French.pdf>

Participation politique des femmes en Afrique de l'Ouest : Accélérer l'égalité des sexes et l'autonomisation pour toutes et tous



Le 14 mars 2024, CARE International a mobilisé plusieurs de participant-e-s à la Mission permanente d'observation de l'Union Africaine auprès des Nations Unies, (Nelson Mandela Hall) autour du thème « *Participation politique des femmes en Afrique de l'Ouest : Accélérer l'égalité des sexes et l'autonomisation pour toutes et tous* ». Les intervenantes au panel étaient la Vice-Présidente de la République du Bénin, son Excellence Mme **Mariam Chabi Talata**, la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Côte d'Ivoire), Mme **Nasseneba Touré Diané**, la Représentante des Association villageoise d'épargne et de crédit (Côte d'Ivoire), Mme **Camara Assetou**, Mme **Marie Linda N'gondie**, Militante Jeune et la Directrice Régionale Adjointe – Qualité des Programmes/Afrique de l'Ouest, (CARE), Mme **Beata Musabyemariya**.

La rencontre visait à débattre des principaux facteurs ou obstacles entravant l'ascension des femmes à des postes de direction, à partager des expériences de CARE International dans ses pays d'intervention, et enfin à inviter les partenaires financiers et les acteurs internationaux à prendre des mesures pour accroître et soutenir la participation et l'influence des femmes dans la prise de décision politique en Afrique.

Le choix du thème se justifie par le constat suivant : En Afrique, les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes, empêchent souvent les femmes de se faire entendre dans les sphères décisionnelles. Ce constat est dû à une présence limitée des femmes en politique et aux postes de direction.

Dans toute l'Afrique de l'Ouest, pas une seule femme n'est Présidente. Il n'y a que deux femmes à la tête des gouvernements : une au poste de Vice-présidente (Benin) et une autre au poste de Premier ministre (Togo) dans la région.

Parmi les 28 dirigeants des principaux partis au pouvoir et d'opposition dans les pays participant au programme CARE, il n'y a aucune femme ; et parmi les secrétaires généraux de ces partis, deux seulement sont des femmes.

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

Parmi les pays francophones, le Bénin a une faible représentation de 7 % de femmes au parlement et de 21 % de femmes parmi les ministres. Au niveau de la gouvernance locale, les chiffres sont encore plus bas, avec 4 % de femmes élues. Et pourtant, la participation politique des femmes et des jeunes femmes est essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable.

En effet, en mettant à profit leurs expériences pour occuper des postes de direction, les femmes contribuent à briser les stéréotypes de genre et à changer les normes sociales.

Plus encore, selon Makeda Leikun Yeshaned, membre de l'initiative African Young Women Leaders, « des niveaux plus élevés de participation politique des femmes sont associés à un risque plus faible de guerre civile et à une probabilité réduite de violence politique perpétrée par l'État (moins de meurtres, de disparitions forcées, de torture et d'emprisonnement politique) ».

Il est donc essentiel que les gouvernements nationaux adoptent de toute urgence des politiques et des pratiques qui rééquilibrent les relations de pouvoir et créent des voies pour un changement durable et équitable entre les sexes.

Le panel de Care « *Participation politique des femmes en Afrique de l'Ouest : Accélérer l'égalité des sexes et l'autonomisation pour toutes et tous* » a constitué un espace plaidoyer en faveur de la participation politique des femmes. Il a permis de présenter les dernières données probantes et les réussites en matière de renforcement de la voix et du leadership des femmes dans l'arène politique relatif aux contextes ouest-africains. La rencontre a été l'occasion d'amplifier le travail des organisations francophones de défense des droits des femmes et des filles d'Afrique de l'Ouest qui s'efforcent de remédier à la représentation et à la participation limitées des femmes et des jeunes femmes à la prise de décisions politique.



Les participant-e-es ont lancé un appel à l'action pour l'engagement des partenaires financiers et des acteurs internationaux dans les efforts visant à accroître et à maintenir la participation des femmes à la prise de décisions politique.

Service communication
WILDAF-AO

Journée Internationale des Droits des Femmes : Rééquilibrer les écarts entre hommes et femmes



« Etats membres de l'UEMOA/CEDEAO, augmentez les investissements des programmes et projets sensibles au genre dans les chaînes de valeur porteuses » #Les femmes/jeunes filles comptent sur vous

Célébrée le 8 mars de chaque année, la **Journée Internationale des Droits des Femmes** encore connu sous le nom de **Journée Internationale de la Femme (JIF)**, constitue pour toutes les parties prenantes en faveur de l'égalité des sexes, une occasion de fêter les acquis et aussi de rappeler que l'égalité des genres n'est toujours pas acquise et qu'il faut continuer à y travailler pour sa réalisation.

Pour 2024, au vu du recul des droits des femmes dans le monde, « **Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme** » est le thème retenu pour marquer la journée. Ledit thème est un appel lancé aux Etats pour un financement robuste en faveur des droits des femmes et de l'égalité des sexes.

Selon les données de ONU-FEMMES, [Actuellement, 10,3 % des femmes à l'échelle mondiale vivent dans l'extrême pauvreté](#). En plus de la pauvreté, on assiste au recul des droits des femmes du fait des crises et les conflits.

Lesdites données indiquent que les progrès vers l'éradication de la pauvreté doivent être 26 fois plus rapide pour atteindre les Objectifs de Développement Durable d'ici 2030.

Pour accélérer ces progrès, « **Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme** » est nécessaire et urgent et c'est l'appel qui a mobilisé le monde lors de la Journée Internationale de Femme.

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement

A l'instar des féministes du monde, le réseau WILDAF-AO a marqué la Journée Internationale de la Femme par une campagne digitale en faveur des femmes agricultrices qui depuis 2009 constitue un cheval de bataille du réseau.

En Afrique, malgré l'engagement pris par les Etats aux niveaux international, régional, et sous-régional et les textes adoptés au niveau national en faveur des femmes, ces dernières demeurent toujours confrontées à des obstacles qui incluent des normes patriarcales non favorables à leur épanouissement, le manque de volonté politique et de mesures qui ne favorisent pas nécessairement leur autonomisation.

Le secteur de l'agriculture ne fait pas exception. Conformément aux normes internationales, les femmes ont le droit, au même titre que les hommes de jouir de tous leurs droits, y compris le droit d'accéder à la terre, de l'utiliser, d'en hériter, de la contrôler et de la posséder. La réalité est tout autre.

Des inégalités persistantes



ACCÈS À LA TERRE

Selon un rapport de Oxfam, les inégalités entre les sexes dans l'agriculture persistent. Les femmes représentent près de la moitié de la population active au sein du secteur agricole dans le monde, et possèdent pourtant moins de 15% des terres agricoles, ce qui a de lourdes conséquences sur la stabilité de leurs revenus, leur sécurité alimentaire, et d'autres droits au sein de leurs communautés, et même leur capacité à s'adapter aux changements climatiques. (Inégalités de Genre et Insécurité Alimentaire : dix ans après la crise des prix des denrées alimentaires, pourquoi les agricultrices souffrent-elles encore de la faim ? Oxfam International juillet 2019).

En Afrique subsaharienne de manière générale, les femmes font partie intégrante du secteur agricole. Elles représentent jusqu'à 52 % de la population totale dans ce secteur et elles sont responsables d'environ 50 % du travail agricole dans les exploitations agricoles. Dans certains pays africains, les femmes consacrent environ 60 % de leur temps aux activités agricoles.

Il en est de même de l'Afrique de l'Ouest, où les femmes jouent un rôle déterminant dans le secteur agricole, y compris la gestion des ressources naturelles. Elles représentent 60% de la force de travail et contribuent pour 80% à la production vivrière globale de l'espace et ce, dans toutes les chaînes de valeur (production, transformation de certains produits, commercialisation des produits transformés, production du lait, etc..)

Cependant, ces femmes subissent encore de fortes inégalités, aussi bien au niveau de l'accès aux ressources et aux facteurs de production, qu'à celui des instances de prise de décisions. Ces inégalités constituent un obstacle à la réduction de la pauvreté, au développement socio-économique, à la réalisation de la souveraineté et de la sécurité alimentaires au niveau régional.

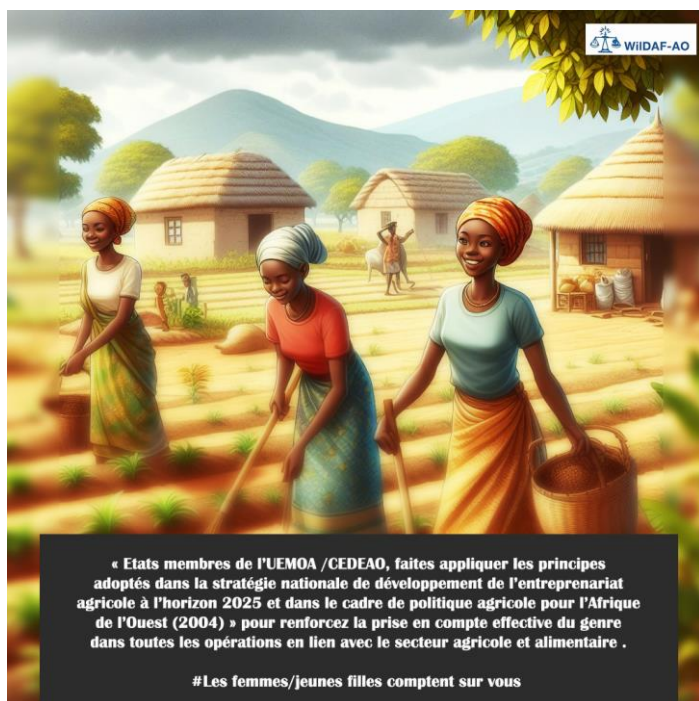
Face à ces obstacles, Il est de la responsabilité des Etats et des institutions sous régionales de mettre en place des dispositions favorables de travail au profit des femmes et jeunes dans une perspective d'un développement durable, efficace, équilibré et égalitaire.

Sensibiliser pour l'adoption de dispositions favorables au respect des droits fonciers des femmes

Les femmes qui accèdent à la propriété foncière qui ont la capacité à acheter ou vendre des terres, à choisir comment les exploiter et comment s'en occuper, et à obtenir des fonds pour développer des entreprises, au même titre que les hommes, ont de meilleures chances d'améliorer leurs moyens d'existence. Lorsque les femmes jouissent d'une autonomie économique, leur statut au sein de leur communauté et de leur ménage s'améliore et constitue une avancée majeure vers la véritable égalité femmes-hommes.

Conscient de cet état de fait et dans l'optique de poursuivre son combat pour les droits des femmes agricultrices en Afrique de l'Ouest, le réseau WILDAF-AO a lancé lors de la JIF 2024, une campagne digitale dans le cadre du projet « **Autonomisation et résilience des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur lait et riz au Burkina Faso** » initié par OXFAM et mis en œuvre par Oxfam-Burkina et ses partenaires parmi lesquels le WILDAF-AO.

Investir en faveur des femmes, un puissant levier au service du développement



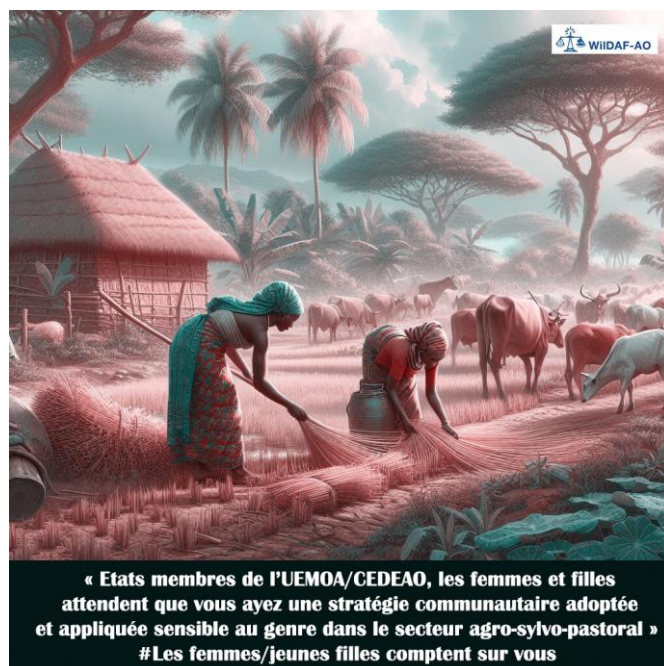
Le projet s'inscrit dans le cadre du programme DGD 2022-2026 dont l'objectif est « **D'ici 2026, 16.743 femmes et 32.156 jeunes (dont 15.580 jeunes femmes) sont plus influent.e.s, autonomes et résilient.e.s au sein de chaînes de valeur porteuses, équitables et durables (lait et riz) au Burkina Faso** ».

Afin de mieux comprendre et cerner les inégalités de genre dans le secteur, le WILDAF-AO a réalisé une étude sur les cadres stratégiques, politiques et autres normes existantes au niveau de la CEDEAO en ce qui concerne les systèmes alimentaires et leur sensibilité au genre.

L'objectif de l'étude est d'analyser et de faire ressortir les insuffisances des cadres stratégiques et politiques et autres normes existantes, plans et programmes régionaux par rapport à la prise en compte de l'égalité des sexes et du genre en général et particulièrement en matière d'accès et contrôle sur les ressources de production, et à la participation aux prises de décisions en vue de mener un plaidoyer pour leur amélioration à travers la prise en compte du genre.

D'après l'étude, le genre n'est pas totalement pris en compte dans les cadres stratégiques de l'UEMOA et timidement dans ceux de la CEDEAO et aucune analyse genre du secteur n'est faite.

Par voie de conséquence, les différentes mesures proposées sont globales et ne font pas référence aux spécificités qui peuvent caractériser les hommes, les femmes, les jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral. Les orientations données aux Etats pour une harmonisation des politiques de sécurité alimentaire n'accordent aucune attention aux inégalités de genre dans le secteur et donc ne donnent aucune orientation en termes de prise en compte de la dimension genre.



Sur la base des résultats de l'étude, des pistes d'actions ont été proposées en vue d'autonomiser et de renforcer la résilience des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur porteuses, équitables et durables en Afrique de l'Ouest.

La JIF été l'occasion de mener des actions pour sensibiliser les décideurs à prendre en compte le genre dans les lois, politiques et programmes aux niveaux national, sous-régional et régional dans le secteur agro-sylvo-pastoral et au sein des chaînes de valeur porteuses, équitables et durables (lait et riz) au Burkina Faso et dans la sous-région. La campagne a également permis de sensibiliser une masse critique de femmes et de citoyens à être plus résilientes et autonomes dans la sous-région.

Service communication
WILDAF-AO

NOUVELLES DU RESEAU

Le mouvement « Enfant pas épouse » renforcé en budgétisation sensible au genre et en technique de plaidoyer



Dans le cadre du projet « **Agir pour l'Abandon du Mariage d'Enfant** » (AAME), les partenaires WILDAF -Togo, l'ONG Force en Action pour le Mieux-être de l'Enfant (FAMME) du Togo, l'Association Malienne pour le Suivi et l'Orientation des Pratiques Traditionnelles (A.M.S.O.P.T) et le WILDAF-Mali ont renforcé la capacité des membres du mouvement « EnfantPasEpouse » en technique de plaidoyer et en budgétisation sensible au genre lors d'un atelier qui s'est tenu respectivement en Mars et Avril 2024 à Bamako et Lomé.

Ce renforcement de capacité s'inscrit dans l'optique d'améliorer les actions de plaidoyer du mouvement en vue d'atteindre l'objectif du projet susmentionné qui est de contribuer à l'éradication du mariage d'enfants (ME) et à la reconnaissance des Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) des filles au Mali et au Togo.

Mis en place en octobre 2023, le mouvement EnfantPasEpouse est composé de 30 OSC locales œuvrant dans les DSSR et contre les VBG. Le mouvement a pour but de mener des actions de plaidoyer efficaces afin d'obtenir des changements et les réformes de lois, politiques et normes traditionnelles contre les ME et en faveur des DSSR des filles. Spécifiquement, il s'agira d'une part pour le mouvement d'obtenir une nouvelle loi sur le mariage et une amélioration ou l'abandon d'au moins deux normes sociales en faveur des ME. D'autre part, d'influencer le budget de l'état afin qu'il soit sensible au genre pour l'amélioration des offres de services afin de promouvoir les DSSR et lutter contre les mariages d'enfants. « Pour la mise en œuvre de ce projet d'envergure nationale, les deux partenaires ont voulu s'appuyer sur les Organisations de la Société Civile (OSC) qui font déjà le travail sur le terrain.



Cela nous a amené à identifier et à mettre en consortium 30 OSC de l'intérieur du pays et 20 de Lomé pour collaborer avec WILDAF-Togo sur des plaidoyers à l'endroit des décideurs pour que les lois soient revues pour empêcher ce fléau qui impacte négativement le développement » a expliqué Mme **Anne-Colette Kpedji**, Directrice Exécutive WILDAF-Togo.

La création du mouvement au Mali et au Togo se justifie par l'ampleur des Mariages d'Enfants (ME) et de ses conséquences sur filles. Mme **Andréa Aziabou**, gestionnaire du projet au WILDAF-AO, a indiqué qu'« une étude menée en mai-juin 2023 au Togo, a révélé que pour le canton de Krikri, le taux de prévalence de mariage d'enfants est de 50 % et 0% de la population a connaissance de leur droit à la santé sexuelle et reproductive ce qui favorise les mariages d'enfants, les IST et bien d'autres.

Au niveau de Tchanaga, il est de 72 % dans la zone cible du projet. Dans cette localité, il est ressorti que les femmes n'ont pas le droit de se rendre dans les centres de planification sans l'autorisation de leur mari, ce qui constitue une violence connexe. A Takpamba, l'étude révèle 94 % de taux de prévalence de mariage d'enfants ».

Au Mali où le taux de Mariage d'enfant est de 52%, et se situe au 6ème rang des pays ayant les plus forts taux de prévalence de mariage d'enfants au monde, l'étude du WILDAF- Mali révèle que la pratique est courante dans la région de Kayes avec 93% suivi de Koulikoro avec 67% et 49% à Bamako.



Face à l'ampleur du phénomène et pour soutenir les actions de plaidoyer du mouvement « **Enfants pas Epouses** » aux niveaux local, national, et régional

NOUVELLES DU RESEAU

et obtenir de la part des décideurs les changements escomptés, les partenaires du projet ont renforcé les capacités des mouvements créés sur le cadre juridique international, régional et national des ME et en technique de plaidoyer et de budgétisation sensible au genre au cours d'un atelier de 5 jours qui s'est tenu respectivement du 12 au 16 mars au Mali et du 22 et 16 au 20 avril 2024 au Togo.



En appuie aux activités de plaidoyer que vont mener le mouvement, un 2^{ème} atelier qui a eu lieu au Mali le 19 mars et au Togo 22 avril 2024, a permis au mouvement « **Enfant pas épouse** », d'élaborer un plan d'actions pour un plaidoyer efficace assorti d'un mécanisme de suivi et une stratégie de communication adaptée pour mener à bien les activités du projet. Les parties prenantes ont également revisiter la planification du projet en tenant compte des difficultés relevées.



Service Communication
WiLDAF-AO

NOUVELLES D'AFRIQUE

Les femmes africaines sont 130 fois plus susceptibles de mourir de complications liées à la grossesse



Les femmes africaines sont 130 fois plus susceptibles de mourir de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement que les femmes d'Europe et d'Amérique du Nord, a déclaré l'agence des Nations Unies pour la santé sexuelle et reproductive (UNFPA) dans un nouveau rapport publié mercredi 17 avril 2024, qui constate que les violations des droits de santé reproductive des femmes entraînent une augmentation des décès évitables.

Le rapport intitulé [*Interwoven Lives, Threads of Hope : Ending inequalities in sexual and reproductive health and rights \(Vies entrelacées, fils d'espoir : mettre fin aux inégalités en matière de santé et de droits sexuels et génésiques\)*](#) révèle que plus de la moitié des décès maternels évitables surviennent dans des pays en situation de crise ou de détresse.

L'étude souligne que les violations des droits de santé reproductive des femmes entraînent une augmentation des décès évitables.

Elle met en évidence le rôle que jouent le racisme, le sexisme et d'autres formes de discrimination dans le blocage des progrès en matière de santé sexuelle et génésique.

Selon les conclusions du rapport, les femmes et les jeunes filles piégées dans la pauvreté risquent davantage de mourir prématurément faute de soins de santé suffisants si elles appartiennent à des groupes minoritaires ou si elles sont prises au piège d'un conflit

Des progrès significatifs

Dans l'ensemble, des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine de la santé sexuelle et génésique, qui est devenue une priorité mondiale en matière de développement durable il y a trente ans.

NOUVELLES D'AFRIQUE

« En l'espace d'une génération, nous avons réduit le taux de grossesse non désirée de près d'un cinquième, diminué le taux de mortalité maternelle d'un tiers et obtenu des lois contre la violence domestique dans plus de 160 pays », a déclaré la Directrice exécutive de l'[UNFPA](#), [Natalia Kanem](#), lors de la présentation du rapport.

Des progrès au point mort

Toutefois les progrès se ralentissent ou s'arrêtent dans plusieurs domaines clés.

Dans un monde où un quart des femmes ne peuvent pas dire non aux relations sexuelles avec leur partenaire et où près d'une sur dix n'a pas le choix en matière de contraception, 800 femmes meurent chaque jour en donnant naissance - un chiffre inquiétant qui n'a pas changé depuis 2016.



Près de 500 de ces décès évitables surviennent chaque jour dans des pays en proie à des crises humanitaires et à des conflits.

« Le monde n'a fait aucun progrès pour sauver les femmes des décès évitables pendant la grossesse et l'accouchement », a dit Mme Kanem, ajoutant que pour la première fois, des données ont été collectées pour savoir si l'autonomie corporelle des femmes se renforce au fil du temps.

Dans 40% des pays où l'information est disponible, l'autonomie s'affaiblit en raison de l'incapacité à atteindre « les plus éloignées », a ajouté la cheffe de l'UNFPA.

Le rapport fait état d'une disparité manifeste entre le Nord et le Sud, l'Ouest et l'Est du monde, en ce qui concerne les contraceptifs, les services d'accouchement sans risque, les soins de maternité respectueux et d'autres services essentiels.

Des poches d'inégalité

Cependant, même au sein des régions, il existe des « poches d'inégalité », souligne le rapport.

Dans les Amériques, les femmes d'ascendance africaine sont confrontées à des taux de mortalité maternelle plus élevés que les femmes blanches, ce qui est particulièrement évident aux États-Unis, où le taux est trois fois supérieur à la moyenne nationale.



Les minorités autochtones et ethniques sont également confrontées à des risques élevés liés à la grossesse et à l'accouchement.

En Europe, en Albanie, par exemple, plus de 90% des femmes roms appartenant aux groupes socio-économiques les plus marginalisés ont eu de graves problèmes d'accès aux soins de santé, contre seulement 5% des femmes albanaises appartenant aux couches les plus favorisées.

En outre, les femmes handicapées sont jusqu'à dix fois plus susceptibles de subir des violences fondées sur le genre, et les personnes d'orientation et d'expression sexuelles diverses sont confrontées à des violences et à des obstacles considérables en matière de soins.



NOUVELLES D'AFRIQUE

Pas de solution universelle

L'étude souligne l'importance d'adapter les programmes aux besoins des communautés et de donner aux femmes et aux filles les moyens d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions innovantes.



Il estime que si 79 milliards de dollars supplémentaires sont investis dans les pays à revenu faible et intermédiaire d'ici à 2030, 400 millions de grossesses non planifiées pourraient être évitées, un million de vies sauvées et 660 milliards de dollars de bénéfices économiques pourraient être générés.

Aussi, la capacité à garantir les droits en matière de santé reproductive est un autre défi majeur, estime la Directrice exécutive de l'UNFPA.



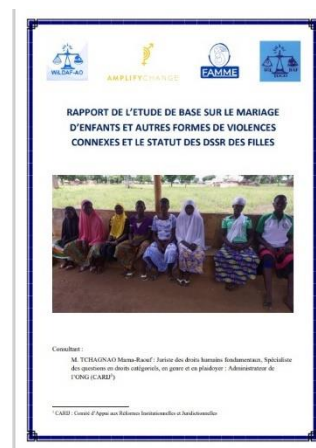
« Il est en effet de la responsabilité des hommes d'être les champions des droits reproductifs des femmes, des droits reproductifs de tous », a affirmé Mme Kanem.

Source : news.un.org

Quelques publications



-Une Etude sur les cadres stratégiques, des politiques et autres normes existantes au niveau de la CEDEAO en ce qui concerne les systèmes alimentaires et leur sensibilité au genre



-Une Etude de base sur le mariage d'enfants et autres formes de violences connexes et le statut des DSSR des filles

